

RCS : NICE
Code greffe : 0605

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NICE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 02317
Numéro SIREN : 807 856 596
Nom ou dénomination : GROUPE NICE-MATIN

Ce dépôt a été enregistré le 10/01/2020 sous le numéro de dépôt 593

GROUPE NICE-MATIN

Société par actions simplifiée au capital de 4.848.001 euros
Siège social : 214 boulevard du Mercantour - 06200 Nice
807 856 596 RCS Nice

(la « **Société** »)

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DES ASSOCIÉS

EN DATE DU 14 NOVEMBRE 2019

(EXTRAIT)

L'an deux mille dix-neuf,
Le 14 novembre,

Les soussignés :

- **Nice-Matin**, société coopérative d'intérêt collectif à forme anonyme, directoire et conseil de surveillance, dont le siège social est situé 214 boulevard du Mercantour 06200 Nice (France), et dont le numéro d'identification est 804 790 350 RCS Nice ; et
- **L'Avenir Développement**, société anonyme de droit belge, dont le siège social est situé 95 rue Louvrex, 4000 Liège (Belgique), inscrite à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0630.904.826,

associés de la Société détenant ensemble 100% du capital social et des droits de vote de la Société (les « **Associés** »),

ont adopté les décisions ci-après par voie de conférence téléphonique, conformément à l'article 19 des statuts de la Société, sur l'ordre du jour suivant :

1. Nomination de Monsieur Michaël Boukobza et Madame Anne-Sophie Jahan aux fonctions de membres du conseil d'administration de la Société ; et
2. Pouvoir pour les formalités.

PREMIERE DECISION

Nomination de Monsieur Michaël Boukobza et Madame Anne-Sophie Jahan aux fonctions de membres du conseil d'administration de la Société

Les Associés [...] **décident**, conformément à l'article 15 des statuts de la Société et en particulier de l'article 15.1, de nommer :

- **Monsieur Michaël Boukobza**, né le 22 juin 1978 à Paris (15e), de nationalité israélienne, demeurant professionnellement 16 rue de la Ville L'Evêque - 75008 Paris ; et

- **Madame Anne-Sophie Jahan**, née le 24 septembre 1985 à Nantes, de nationalité française,
demeurant professionnellement 16 rue de la Ville L'Evêque - 75008 Paris,

en qualité de membres du conseil d'administration de la Société, avec effet immédiat et pour une
durée de deux ans.

Cette décision est adoptée par les Associés. $\left[- I \right]$

* * *

Pour extrait certifié conforme
Le Président

Jean-Marc Pastorino



Mme Anne-Sophie Jahan
16 rue de la Ville L'Evêque
75008 Paris

Groupe Nice-Matin SAS 214
boulevard du Mercantour
06200 Nice
France

Paris, le **14** novembre 2019

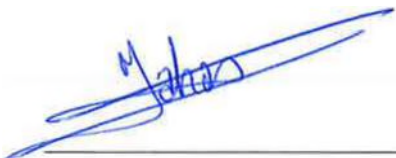
Objet : acceptation des fonctions de membre du conseil d'administration de Groupe Nice-Matin SAS

Madame, Monsieur,

Je vous confirme par la présente accepter les fonctions de membre du conseil d'administration de la société Groupe Nice-Matin SAS.

Par ailleurs, je vous confirme ne faire l'objet d'aucune incompatibilité, interdiction et déchéance de nature à m'interdire l'exercice de ces fonctions.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.



Mme Anne-Sophie Jahan

M. Michaël Boukobza
16, rue de la Ville L'Evêque
75008 Paris

Groupe Nice-Matin SAS
214 boulevard du Mercantour
06200 Nice
France

Paris, le 14 novembre 2019

Objet : acceptation des fonctions de membre du conseil d'administration de Groupe Nice-Matin SAS

Madame, Monsieur,

Je vous confirme par la présente accepter les fonctions de membre du conseil d'administration de la société Groupe Nice-Matin SAS.

Par ailleurs, je vous confirme ne faire l'objet d'aucune incompatibilité, interdiction et déchéance de nature à m'interdire l'exercice de ces fonctions.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.



M. Michaël Boukobza